



à l'UCR-CGT
263 rue de Paris
93515 Montreuil cedex

Cher·e·s camarades,

C'est avec une profonde surprise que nous avons pris connaissance de votre courrier en date du 1^{er} juillet 2026.

Ainsi, sans attendre la réunion du 8 septembre, vous décidez de la date et de la forme de la mobilisation nationale des retraité·es alors que, le relevé de décisions de notre réunion du 11 juin en atteste, nous nous étions mis d'accord sur le fait que c'était le 8 septembre que nous arrêterions les modalités de la mobilisation des retraité·es en particulier contre les projets de PLF et de PLFSS 2027.

Vous avez convoqué une réunion avec les organisations UNSA Retraités et CFDT Retraités alors que, et là encore le relevé de décisions de notre réunion en atteste, il avait été décidé que vous écriviez un projet de lettre à ces organisations (projet qui devait être soumis à l'ensemble des organisations membres du groupe des 9) pour les inviter à rejoindre notre mobilisation en construisant collectivement un « tronc commun de revendications » bien éloigné des propositions conclusives du « conclave sur les retraites ».

Notre démarche doit être lisible.

Nous partageons des analyses communes et une plate-forme revendicative claire qui nous permettra de combattre sans ambiguïté la violence sociale qui s'annonce, notamment vis-à-vis des retraité·es.

A neuf, identifiés comme tel, unitairement, nous avons par deux fois imposé nos revendications lors des discussions budgétaires 2025 et 2026.

Bien évidemment, nous sommes disposés à ce que d'autres organisations de retraité·es se joignent à nous mais encore faut-il que nous partagions le même objectif.

L'unité d'action, et nous l'avons rappelé à chacune de nos réunions, ne peut se concevoir en dehors de l'unité sur les revendications sur lesquels nous nous sommes regroupés en 2014 : contre le gel des pensions, contre la fiscalisation du supplément de 10 % de la pension pour les personnes ayant élevé au moins 3 enfants, contre la création de la CASA, contre la disparition totale de la demi-part fiscale attribuée aux veuves et veufs ayant élevé 2 enfants ; et nous avons ajouté dans notre carte pétition de janvier 2015

l'indexation des pensions sur le salaire, le maintien et l'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources ; puis notre courrier à E. Macron du 19 octobre 2017 exigeait l'abandon de l'augmentation de 1,7 point de la CSG à la charge des personnes retraitées.

Nous ne savons pas encore quelles mesures le gouvernement va tenter de nous imposer, mais nous avons un tronc commun de revendications pour nous positionner sur chaque mesure.

Nous attendons que la réunion du 8 septembre réunisse les conditions qui permettent d'enclencher une mobilisation ambitieuse et collective. Toute décision unilatérale nous conduirait à des difficultés que nous ne pouvons susciter au vu de l'urgence sociale et de l'attente des retraités. Nous devons continuer à travailler ensemble dans le G9 comme nous l'avons toujours fait avec nos différences, mais avec une volonté permanente de trouver les compromis indispensables permettant d'agir ensemble dans l'intérêt des retraités. C'est ce qu'attendent nos équipes locales dans les départements.

Dans l'attente de vous lire, meilleurs sentiments syndicalistes.

Pour les organisations signataires :

Paul Barbier (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Yvon Le Goffic (UNIRetraité·es CFE-CGC, 63 rue du Rocher, 75008 Paris)

Marie-Laurence Moros (FSU, 22 rue de la Malmaison 93 170 Bagnole))

Christian Mahieux (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)